


|              |        |    |
|--------------|--------|----|
| 5.00 crédits | 52.5 h | Q1 |
|--------------|--------|----|

|   |  |
|---|--|
| Enseignants                                 | Gregoire Charles ;Verschuren Franck (coordinateur(trice)) ;Yombi Jean Cyr ;  |
| Langue d'enseignement                       | Français   |
| Lieu du cours                               | Bruxelles Woluwe   |
| Thèmes abordés                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La prescription médicale (J.M. Maloteaux)</li> <li>- Les traitements de la douleur et de l'inflammation, les médicaments neurotropes (J.M. Maloteaux)</li> <li>- Les traitements des pathologies générales (Ph. Meert)</li> <li>- Les traitements antiseptiques et anti-infectieux (J.C. Yombi)</li> </ul>  |
| Acquis d'apprentissage                      | <p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Au terme du cours, l'étudiant aura acquis les compétences attendues d'un praticien en dentisterie pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- interpréter le traitement en cours d'un patient ;</li> <li>- évaluer les indications d'un traitement médicamenteux en soins dentaires ;</li> <li>- programmer un traitement médicamenteux spécifique aux soins dentaires, en prenant en compte les interactions possibles avec les traitements existants et leur adaptation ;</li> <li>- prescrire au patient et lui détailler le traitement médicamenteux et ses effets, y compris les mises en garde pour les effets secondaires ;</li> <li>- établir une prescription médicamenteuse selon les recommandations professionnelles et les obligations légales.</li> </ul>   |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <p><u>L'évaluation</u> écrite comprend trois parties – une partie pour chaque enseignant, sous forme de QROC. Une cote de minimum 10/20 chez chacun des enseignants est nécessaire pour obtenir une note globale supérieure à 10.</p> <p>Une cote # 8/20 dans une partie entraîne un échec pour l'ensemble de l'évaluation.</p> <p>L'évaluation se rapporte à toute la matière.</p>  |
| Méthodes d'enseignement                     | <p>Cours magistral, qui aborde :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la prescription médicale (F. Verschuren)</li> <li>• les traitements de la douleur et de l'inflammation, les médicaments neurotropes (L. Knoops)</li> <li>• les traitements des pathologies générales (F. Verschuren)</li> <li>• les traitements antiseptiques et anti-infectieux (J.C. Yombi)</li> </ul> <p>Au terme du cours, l'étudiant aura acquis les compétences attendues d'un praticien en dentisterie pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• interpréter le traitement en cours d'un patient</li> <li>• évaluer les indications d'un traitement médicamenteux en soins dentaires</li> <li>• programmer un traitement médicamenteux spécifique aux soins dentaires, en prenant en compte les interactions possibles avec les traitements existants et leur adaptation</li> <li>• prescrire au patient et lui détailler le traitement médicamenteux et ses effets, y compris les mises en garde pour les effets secondaires</li> <li>• établir une prescription médicamenteuse selon les recommandations professionnelles et obligations légales</li> </ul> |
| Ressources en ligne                         | Chaque enseignant transmettra via Moodle ou directement des supports de cours de type syllabus ou copies de Powerpoint.  |
| Bibliographie                               | - Copies de Powerpoint.  |
| Faculté ou entité en charge:                | MDEN   |

| <b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b> |        |         |           |   |
|--|--------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme  | Sigle  | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage  |
| Master [120] en sciences dentaires                                       | DENT2M | 5       |           |  |